

QUESTION POSÉE AU CABINET

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné qu'il a accepté la présidence d'honneur de la semaine nationale de la sobriété et qu'un tel geste donnera beaucoup de prestige à cet événement, ne pourrait-il pas profiter de cette occasion pour demander au ministre concerné de réviser sa politique à l'égard de la lutte antialcoolique au Canada?

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. SIMPSON—OMISSION D'UNE RÉPONSE
DANS LE HANSARD

[Traduction]

M. Robert Simpson (Churchill): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Hier, j'ai posé au secrétaire d'État une question suivie d'une question complémentaire. Le secrétaire d'État y a répondu par un non catégorique. Ma question de privilège a trait au fait que, pour une raison ou une autre, la réponse du ministre ne figure pas dans le compte rendu officiel. J'ai pensé qu'il avait peut-être l'intention, à son retour à la Chambre, de faire quelques observations sur ce point, de sorte que moi-même et les gens qui représentent les régions habitées par des Indiens et des Métis au Canada sachent à quoi s'en tenir à ce sujet.

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. Ambrose Hubert Peddle (Grand Falls-White Bay-Labrador): Je voudrais poser une question au premier ministre, monsieur l'Orateur. Étant donné le rôle joué par M. Smallwood lors de l'élection du premier ministre au poste de chef de son parti il y a quelques années, le premier ministre manifesterait-il sa reconnaissance en se rendant à St. John's demain prêter main forte à ce pauvre Joe?

M. l'Orateur: A l'ordre.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au solliciteur général, en sa qualité de leader du gouvernement à la Chambre, quels seront nos travaux la semaine prochaine? En particulier, le gou-

[L'hon. M. Cadieux.]

vernement songe-t-il à interrompre temporairement le débat sur le discours du trône afin de présenter des mesures pour régler le problème urgent de l'inflation?

L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général): Non, monsieur l'Orateur. Nous nous proposons de terminer d'abord le débat sur le discours du trône. Comme le député le sait, ce débat donne aux députés toute latitude de faire connaître leurs vues sur l'inflation.

Le très hon. M. Trudeau: S'ils en ont.

L'hon. M. McIlraith: Après le débat sur le discours du trône, nous comptons procéder à l'étude des articles n^{os} 2, 8, 11, 19, 10, 4 et 5 du *Feuilleton* d'aujourd'hui, mais pas nécessairement dans cet ordre.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement ou, plutôt, j'aimerais qu'on tire une chose au clair. Selon une motion adoptée hier soir, nous devons, à 2 heures aujourd'hui, mettre aux voix l'amendement actuellement à l'étude. Je me demande si l'article 9(2) du Règlement s'applique ici ou si la Chambre ne pourrait pas s'entendre pour que l'appel des députés ne dépasse pas quinze minutes dans ce cas-ci. Comme le vote est prévu pour 2 heures, ne pourrions-nous pas décider que la sonnerie commencera à 2 heures et s'arrêtera à 2 h 15.

M. l'Orateur: La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

• (Midi)

DÉBAT SUR L'ADRESSE

LE DISCOURS DU TRÔNE

SUITE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE

La Chambre reprend l'étude, suspendue le jeudi 30 octobre, de la motion de M. Jack Cullen, portant qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, en réponse au discours qu'il a prononcé à l'ouverture de la session, et de l'amendement de M. Nesbitt (p. 292).

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, je vais attendre que le va-et-vient ait cessé.

Monsieur l'Orateur, je tâcherai de reprendre le débat au point où j'en suis resté hier, alors que je parlais de quelque chose qui s'était produit la veille. On nous avait fait alors, à nous députés de Terre-Neuve, le plus